

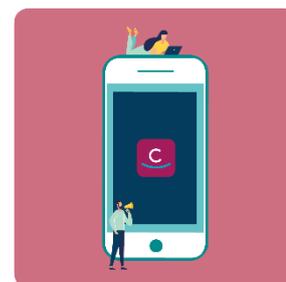
Paris, le 08 avril 2021

La Cipav, 1^{ère} caisse de retraite des PL à lancer une application mobile pour faciliter la vie de ses adhérents

La Cipav, caisse interprofessionnelle des professions libérales, annonce le lancement d'une application mobile « La Cipav » pour offrir à ses adhérents un grand nombre d'informations et de services concernant leur retraite depuis leur smartphone. Imaginé et conçu avec la contribution de professionnels libéraux, ce nouvel outil s'inscrit dans la démarche d'amélioration continue de la qualité de service de la Cipav.

De nombreux services et démarches accessibles depuis l'application mobile

Grâce à ce nouvel outil, les professionnels libéraux affiliés à la Cipav ont désormais la possibilité de consulter de nombreuses informations sur leur retraite depuis leur smartphone : le suivi du solde de cotisations, le détail des cotisations par année (jusqu'à 2016), les droits acquis, l'historique des paiements et le montant des prestations perçues chaque mois.



L'application mobile facilite leurs démarches : les adhérents Cipav peuvent payer leurs cotisations directement sur l'application, modifier leurs informations personnelles, gérer leurs options de cotisations ou encore télécharger des attestations.

Enfin, l'application donne accès au service de messagerie sécurisée à l'aide duquel les adhérents peuvent adresser une demande, en y joignant si nécessaire des documents, et programmer un rendez-vous avec leur téléconseiller Cipav.

Une application coconçue avec ses utilisateurs

Durant la phase de conception, la Direction des Systèmes Informatiques de la Cipav a animé plusieurs ateliers de réflexion avec des assurés affiliés à l'organisme afin de leur proposer avec cette application une expérience utilisateurs adaptée à leurs attentes et besoins. Les utilisateurs ont également la possibilité de faire part de leurs suggestions d'amélioration dans le cadre de futures mises à jour.

L'application mobile est téléchargeable sur les plateformes AppStore et Google Play. Les identifiants de connexion sont identiques à ceux utilisés sur l'espace personnel de la Cipav.

Afin d'accompagner son déploiement, des sessions de formation sont organisés pour les téléconseillers et les gestionnaires d'accueil Cipav pour les aider à s'approprier cet outil et à l'intégrer dans le suivi des adhérents.

François Clouet, directeur général de la Cipav, a déclaré : « *Nos adhérents sont de plus en plus digitalisés et gèrent facilement de nombreuses activités personnelles et professionnelles depuis leur smartphone. La retraite est un sujet essentiel, chacun doit pouvoir s'en saisir.* »

Grâce à cette application, nos adhérents peuvent désormais s'informer et effectuer des démarches en quelques clics. Ce nouvel outil, après l'espace personnel en ligne et le paiement dématérialisé, répond à notre volonté d'accompagner l'évolution de leurs usages afin de fluidifier leurs démarches ».



À propos de La Cipav

La Cipav, caisse interprofessionnelle des professions libérales, est un organisme de droit privé placé sous la tutelle de l'État qui exerce une mission de service public. Elle a la charge de gérer les régimes obligatoires de retraite (base et complémentaire) et de prévoyance au profit des professions libérales qu'elle protège. La gestion du régime de retraite de base, dont les règles sont les mêmes pour toutes les sections professionnelles de professions libérales est déléguée par la CNAVPL (Caisse nationale d'assurance vieillesse des professions libérales).

La Cipav exerce ses missions de service public avec le souci permanent d'amélioration de la performance de gestion, de la qualité de service, de la préservation des droits et des intérêts de la population couverte et la responsabilité d'assurer la pérennité du modèle dans le temps.

Elle recouvre en moyenne chaque année 1,4 milliard d'euros de cotisations retraite et verse 650 millions d'euros de prestations à ses adhérents retraités. Les engagements de la Cipav concernent plus d'1,4 million de professionnels libéraux non retraités qui ont acquis des droits futurs à la retraite auprès d'elle

La Cipav
9 rue de Vienne – 75403 Paris CEDEX 08 accessible
<https://www.lacipav.fr/>



Contact médias

lacipav@clai2.com

Manon Daffara – 06 66 16 70 73